



Département des LANDES

Arrondissement de DAX

Tél. 05 58 73 04 83

E-mail : mairie@sordelabbaye.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2021

**Nombre de conseillers
en exercice : 15**

**Nombre de conseillers
présents : 14**

**Nombre de conseillers
votants : 14**

**Date de la convocation :
02/09/2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le neuf du mois de septembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de SORDE L'ABBAYE,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire.

Présents : Mme LABORDE Marie-Françoise, Mme THUILLIER Fabienne, M. CASSIO Michel, M. SAPHORE Didier, Mme BROUSTICK Marie-Laure, M. DAVID Daniel, Mme DA ROCHA Céline, M. LABEYRIE Jean-Paul, Mme MAGENDIE Sylvie, M. POUY Gilbert, Mme SAPHORE Isabelle, M. BAREIT Sébastien, M. DEYRES Bruno, M. TRESSE Jacques.

Absent excusé : M. LAPEYRE Thibault.

Mme BROUSTICK Marie-Laure est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire exprime une pensée aux familles sordaises victimes d'un accident de la route la semaine dernière.

Madame le Maire modifie l'ORDRE DU JOUR.

- Création d'un emploi d'Adjoint Administratif Territorial pour le poste de secrétaire de Mairie.
- Signature d'une convention avec TEREKA.
- Demande DETR pour les travaux intérieurs de l'église (voûte).

- Questions diverses :
 - . Choix du bureau d'étude concernant le label Petites Cités de Caractère.
 - . Etude demande achat terrain Jean Christophe CAZAUX (mail du 31/05/2021).
 - . Informations entreprise de transport Daniel.
 - . Prime COVID.
 - . Bilan camping.
 - . Location appartement école.
 - . Sécurité routière.
 - . Rentrée Scolaire.
 - . Local pétanque.
 - . Activités salle des fêtes.

2021-024 : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Pour tenir compte du départ de la secrétaire de mairie au grade de Rédacteur et à l'arrivée de sa remplaçante au grade d'Adjoint Administratif, Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante la création d'un emploi permanent à temps complet (35 h) **d'Adjoint Administratif** pour assurer les missions de secrétaire de mairie.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Après en avoir entendu Madame le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des présents,

➤ **DECIDE :**

- **La création, à compter du 1^{er} octobre 2021, d'un emploi permanent à temps complet d'ADJOINT ADMINISTRATIF sur la base de 35 heures hebdomadaire,**
• **Le responsable de ce poste sera chargé du secrétariat de mairie.**

➤ **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Arrivée de Madame MAGENDIE Sylvie.

2021-025- DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA REFECTION DE LA VOUTE DE L'EGLISE

Madame la Maire explique à l'assemblée que le plâtre de la voûte de l'église à l'entrée à droite s'effrite et tombe, la sécurité des usagers n'est plus assurée.

Afin de financer l'ensemble de ces travaux de réfection, Madame le Maire propose à l'assemblée de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la DETR dont le plan de financement se trouve en annexe de cette délibération et sur un projet global de **5 980.70 € H.T.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé par Madame le Maire,
- **AUTORISE** Madame le Maire à faire les demandes de subvention et notamment la demande de DETR pour 2021.

2021-026 : CONVENTION AVEC TEREGA POUR LA CESSION DU RESEAU TRANSPORT DE GAZ

Madame Le Maire expose à l'assemblée qu'afin de limiter le déversement des eaux de pluie de la route du camping vers les habitations situées en contrebas, il a été demandé à TEREGA et RETIA, propriétaires des réseaux de gaz naturel et de la canalisation DN 150 aujourd'hui obsolète sur Sorde-l'Abbaye, de récupérer ces réseaux pour y faire passer l'eau de pluie.

Ce service est gratuit et nécessite la signature d'une convention entre la commune, TEREGA et RETIA pour les travaux.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des présents,**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention.

QUESTIONS DIVERSES

- **Choix du bureau d'étude concernant le label Petites Cités de Caractère :** Entrelieux
- **Etude demande achat terrain Jean Christophe CAZAUX (Auberge de l'Abbaye) :** la vente d'une partie de la voirie pour agrandir la terrasse de l'auberge n'est pas retenue afin de maintenir deux voies de circulation.
- **Informations sur l'entreprise de transport Daniel :** bilan des échanges avec le sous-préfet, le président et DGS de la CCPOA, le député des Landes, la conseillère départementale. Les aménagements demandés en attendant le demi-échangeur ne sont pas retenus.

- **Prime COVID** : Madame le Maire propose de verser une prime COVID aux 5 agents communaux qui ont travaillé et ont dû s'adapter aux contraintes dues à la crise sanitaire. C'est également une reconnaissance de leur travail fourni. La prime s'élève à 150€/agent.
- **Camping** : l'activité des 2 bulles des Nuits de Cassiopée installées au camping révèle un bilan très positif à ce jour, les retours sont très bons. Des réservations sont déjà prises pour septembre et octobre. Le camping fermera donc en octobre et c'est la gérante des Nuits de Cassiopée qui se charge du ménage des sanitaires.
- **Location de l'appartement de l'école** : suite à 3 dossiers de candidature déposés et 3 visites, l'appartement n°3 a été attribué et sera loué dès que les travaux seront effectués.
- **Sécurité routière** : de nombreux véhicules s'installent le long du chemin du camping par l'Espitau, la question de fermer ce chemin aux véhicules motorisés se pose afin de garantir la sécurité des usagers et piétons et la tranquillité du chemin. Concernant le chemin de la vieille Caussade, des deux roues circulent et descendent trop vite, des chicane pourraient être installées en haut et en bas afin de faire ralentir ces véhicules.
- **Rentrée scolaire** : bilan positif, la rentrée s'est bien passée. La garderie reste au sein de la même école à cause du Covid afin d'éviter le brassage des élèves.
Le péribus a repris lundi avec un groupe de 6 à 8 enfants.
Cantine : un repas par semaine est préparé entièrement par notre cantinière. Les produits sont issus d'une coopérative du Béarn afin de favoriser les produits locaux, raisonnés, bio et les circuits courts.
- **Local pétanque** : les travaux de l'auvent ont été effectués. L'association de la pétanque se charge de la peinture, Madame le Maire l'en remercie.
- **Activités salle des fêtes** :
 - Le lundi, de 19h à 20h : gym d'entretien
 - Le mardi : goûter du 3^{ème} âge les 2^{ème} et dernier mardi du mois
Cirque de 17h à 18h15
Salsa de 19h à 21h
 - Mercredi, de 17h à 20h : country
 - Jeudi, de 18h30 à 19h30 : Yoga
 - Vendredi, de 10h30 à 11h30 : gym d'entretien douce

La séance est levée à 22 h 15

Suivent les signatures.